



## DOSSIER DE CANDIDATURE 2024

### FORMATEUR DE FORMATEURS CONCEPTION ET ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Du Mardi 26 Novembre 2024 au Vendredi 6 Décembre 2024 **week-end compris**  
De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 (+ travail personnel)

**ELIGIBLE AU CPF**

(Nous consulter par mail à [cfms13@free.fr](mailto:cfms13@free.fr))

Lieu : MARSEILLE (13)

Madame

Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

NON ADHERENT A LA FNEDS			ADHERENT A LA FNEDS		
fdf + ceaf	1710 €	Mardi 26 novembre au vendredi 6 décembre 2024	fdf + ceaf	1150 €	Mardi 26 novembre au vendredi 6 décembre 2024
fdf	1290 €	Mardi 26 novembre au Lundi 2 décembre 2024	fdf	800 €	Mardi 26 novembre au Lundi 2 décembre 2024
ceaf	720 €	Mardi 3 décembre au Vendredi 6 décembre 2024	fdf + ceaf	600 €	Mardi 3 décembre au Vendredi 6 décembre 2024

Possibilité de payer en 3 chèques **à joindre impérativement au dossier**

Ces tarifs comprennent : les frais pédagogiques

Ces tarifs **ne** comprennent **pas** : L'hébergement, le transport, les repas

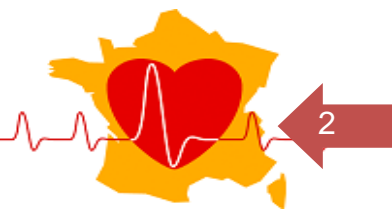
\*Adhérents à la FNEDS depuis au moins un an à la date de ladite formation

**Dossier à retourner plus tard le 05 octobre 2024 à**

Centre de Formation des Moniteurs Secouristes - CFMS13

A l'attention de l'équipe pédagogique FNEDS

33 Avenue Elléon La Valbarelle Heckel Bâtiment M4 13011 Marseille



## FICHE DE CANDIDATURE 2024

### FORMATION DE FORMATEUR DE FORMATEURS et CONCEPTION ET ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Madame     Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance \_\_\_\_\_ Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_ (Dpt) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident \_\_\_\_\_

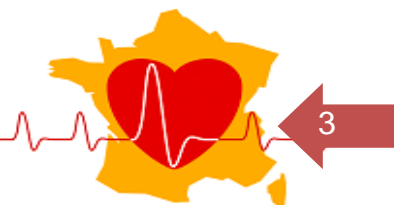
Lien de parenté \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Association Nationale ou Organisme d'affiliation (si adhérent) : \_\_\_\_\_

Nom de la personne ayant participé à votre préparation (si préparation) \_\_\_\_\_

Préciser la nature de la préparation : \_\_\_\_\_



## CONDITION D'ADMISSION

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne majeure détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant.



**Le participant à la formation de Formateur de Formateurs doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale (participation active, travail après les cours)**

*Il est fortement recommandé d'avoir suivi une préparation encadrée par un formateur de formateurs titulaire du certificat de compétences de conception et encadrement de formation.*

### Quelques précisions

Le stage complet est organisé du **Mardi 26 Novembre 2024** au **Vendredi 6 Décembre 2024**



**Week-end compris**



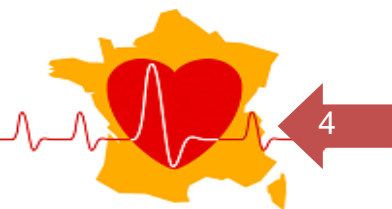
L'obtention du ou des certificats de compétences Formateur de Formateurs et CEAF n'est plus soumise à une épreuve certificative mais à une évaluation continue de l'équipe pédagogique.

**Dossier à retourner plus tard le 05 octobre 2024 à**

Centre de Formation des Moniteurs Secouristes - CFMS13

A l'attention de l'équipe pédagogique FNEDS

33 Avenue Elléon La Valbarelle Heckel Bâtiment M4 13011 Marseille



## CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés :

D'une part,

La Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme

**Siège Postal et social** : 494, rue Léon BLUM – 34000 Montpellier

Fédération nationale légalement déclarée et agréée pour assurer les unités d'enseignement de formateur de formateurs et conception et encadrement d'une action de formation, représentée par son Président, Madame INACIO Marie-Sylvie, ci-après dénommée « FNEDS ».

D'autre part, Madame, Monsieur :

.....

Est conclue la présente convention qui a pour objet de préciser les modalités financières et administratives du stage formateur de formateurs + CEAF organisé du **26 Novembre 2024** au **Vendredi 6 Décembre 2024** qui se déroulera dans les locaux du Centre de Formation des Moniteurs Secouristes (CFMS13) au 33 Avenue Elléon, la Valbarelle Heckel Bâtiment M4 13011 Marseille

**ELIGIBLE AU CPF** (nous consulter par mail à cfms13@free.fr)

**NON Adhérent à la FNEDS (3 possibilités)**

- FDF+CEAF du Mardi 26 Novembre 2024 au Vendredi 6 Décembre 2024 soit 1710€
    - FDF du Mardi 26 novembre 2024 au Lundi 2 Décembre 2024 soit 1290€
    - CEAF du Mardi 3 décembre 2024 au Vendredi 6 Décembre 2024 soit 720€
- Possibilité de régler en 3 chèques (joindre les 3 chèques au dossier)**

**Adhérent à la FNEDS (3 possibilités)**

- FDF+CEAF du Mardi 26 Novembre 2024 au Vendredi 6 Décembre 2024 soit 1150€
    - FDF du Mardi 26 novembre 2024 au Lundi 2 Décembre 2024 soit 800€
    - CEAF du Mardi 3 décembre 2024 au Vendredi 6 Décembre 2024 soit 600€
- Possibilité de régler en 3 chèques (joindre les 3 chèques au dossier)**

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00(+ travail personnel)  
Possibilité de payer en 3 chèques **à joindre impérativement au dossier**

Ces tarifs comprennent : les frais pédagogiques

Ces tarifs **ne** comprennent **pas** : L'hébergement, le transport, les repas

**\*Adhérents à la FNEDS depuis au moins un an à la date de ladite formation**



### **Article 1 : Modalités d'inscription**

Chaque candidat aux unités d'enseignement de formateur de formateurs et conception et encadrement d'une action de formation doit remplir et renvoyer le dossier de candidature.

La date limite de réception du dossier de candidature est fixée au **05 octobre 2024** le nombre de stagiaires étant limité, les dossiers seront retenus selon l'ordre d'arrivée, le cachet des services de la poste faisant foi.

Pour être valable le dossier de candidature doit être dûment rempli et comporter **toutes** les pièces justificatives demandées. Chaque candidature fait l'objet d'une vérification de la satisfaction des conditions d'admission.

Les candidats seront destinataires d'une confirmation de leur inscription

### **Article 2 : Identification du candidat**

Pour le présent stage de formateur de formateurs et /ou conception et encadrement d'une action de formation, les noms et prénoms du stagiaire sont :

**(Madame, Monsieur, Nom, Prénom)**

### **Article 3 : Dispositions financières**

Conformément à cette convention, l'association ou organisme ou stagiaire précité s'engage, en contrepartie de cette action de formation, à acquitter la somme (à joindre impérativement au dossier) calculée, en fonction de la présence du candidat, sur la base des frais d'inscription et de gestion des dossiers pédagogiques, (voir le tableau correspondant ci-dessus)

### **Article 4 : Modalités de règlement et informations complémentaires**

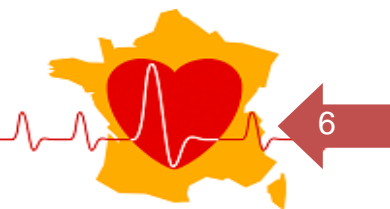
La somme totale est à verser par chèque bancaire uniquement (voir modalité ci-dessus) si CPF voir ci-dessus

Le règlement est non remboursable une fois la confirmation envoyée au futur stagiaire, une facture sera établie par la FNEDS et adressée dans le mois suivant le terme du stage.

Informations complémentaires concernant la FNEDS

N° SIRET : 488 822 297 00047

Code : APE : 913 E



### **Article 5 : Désistement ou renonciation**

Dans le cas d'un désistement d'un candidat déclaré inscrit, pour quelle que cause que ce soit, à participer au stage de formateur de formateurs et conception et encadrement d'une action de formation, avant le début de la formation, l'organisme ou association ou stagiaire précité informe sans délai et par tout moyen la FNEDS. Cette information est ensuite confirmée par courrier précisant les raisons de l'empêchement, dans tous les cas la formation reste due en totalité.

### **Article 6 : Annulation du stage**

LA FNEDS se réserve le droit d'annuler, au plus tard le **1<sup>er</sup> juillet 2024**, les unités d'enseignement de formateur de formateurs et conception et encadrement d'une action de formation. Cette annulation doit être motivée par une cause réelle et sérieuse et notamment un nombre insuffisant de candidats déclarés affectant l'équilibre financier du stage ou en cas de force majeure. LA FNEDS informe sans délai et par tous moyens l'organisme ou association ou stagiaire précité de sa décision et procède au remboursement total de la formation.

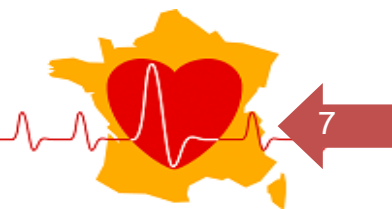
Fait en 2 exemplaires, dont un à nous retourner dûment signé et daté

Marie INACIO

Présidente de la FNEDS

Madame/Monsieur /organisme. Etc

(Date, Cachet, signature)



## **HOTEL A PROXIMITÉ**

Environ à 4 kms du lieu de la formation

### Hôtel ibis budget Marseille la Valentine

Hôtel de tourisme 2 étoiles

149 Traverse de la Martine, 13012 Marseille • 0 892 70 75 83

### B&B HOTEL

Hôtel deux étoiles

19-22 Domaine de la Reynarde, 13011 Marseille • 0 890 71 20 38

### B&B HOTEL

Montée Commandant de Robien, 13011 Marseille

ZAC, 13011 Marseille • 0 892 78 80 61

### Hôtel Première Classe Marseille La Valentine

Hôtel de tourisme 1 étoile

Centre Commercial Grand V, 117 Traverse de la Montre, 13011 Marseille • 0 892 68 81 23

### hotelF1 Marseille Valentine

117 Traverse de la Montre, 13011 Marseille • 0 891 70 53 01

## **RESTAURANT A PROXIMITÉ**

**Pour le midi (au-dessus de ALDI SNACK à 5mn à pied ou encore d'autres Snacks à 10 minutes à pied**

Pour le soir (de nombreux restaurants à côté des hôtels)

### **ATTENTION**

**IL N'EST PAS POSSIBLE DE MANGER OU DE RESTER DANS LE CENTRE DE FORMATION DURANT LE TEMPS DE PAUSE MERIDIEN**

**J'AI BIEN PRIS EN COMPTE L'IMPOSSIBILITE DE RESTER SUR PLACE LE MIDI**